

SA = semestre d'automne – SP = semestre de printemps

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		
	SA	SP	SA	SP	SA	SP	SA	SP	SA	SP	
08.15-10.00	Droit pénal spécial LUDWICZAK GLASSEY GA	Droit des obligations (partie générale) CARRON GA	Droit constitutionnel II ZIMMERMANN D 67		09h15-10h00 Droit constitutionnel II ZIMMERMANN D 67/D 62/D 71						
10.15-12.00	Droit administratif DÉFAGO/POSSE GA	Droit administratif DÉFAGO/POSSE GA	Droit civil IV (successions) GUILLAUME GA	Droit civil III (réels) WERMELINGER GA	Droit constitutionnel II ZIMMERMANN D 67/D 62/D 71	Droit des obligations (partie générale) CARRON C 46		10h30-12h00 Droit international public DISTEFANO C 47			
12.15-14.00	13h15-14h00 Droit administratif DÉFAGO/POSSE GA	13h15-14h00 Droit administratif DÉFAGO/POSSE GA			12h15 à 13h00 Droit constitutionnel II ZIMMERMANN D 67/D 62/D 71	13h15-14h00 Droit des obligations (partie générale) CARRON GA	13h25-14h00 Droit international public DISTEFANO GA				
14.15-16.00	14h15-15h00 Droit administratif DÉFAGO/POSSE GA	14h15-15h00 Droit administratif DÉFAGO/POSSE GA 15h15-16h00 Introduction au Management LAMB* GA (dates à confirmer)	Droit civil IV (successions) GUILLAUME GA	Droit civil III (réels) WERMELINGER GA	Droit des obligations (responsabilité civile) MÜLLER GA	14h15-15h00 Droit des obligations (partie générale) CARRON GA	14h15-15h00 Droit international public DISTEFANO GA	15h15-16h00 Droit comptable et comptabilité pour juristes N.N. - C 46 (horaire à déterminer, pas forcément le jeudi)			
16.15-18.00		Introduction to Management LAMB* GA (dates à confirmer)		Droit civil III (réels) WERMELINGER GA	16h15 à 17h00 Droit des obligations (responsabilité civile) MÜLLER GA			Droit comptable et comptabilité pour juristes N.N. - C 46 (horaire à déterminer, pas forcément le jeudi)			

Salles : C 46, C 47, C 49, C 54
D 65, D 63, D 67, D 71= 1^{er} étage (1^{er}-Mars 26)
= 2^e étage (1^{er}-Mars 26)

Groupe de cours à option (voir les détails sur [PIDHO](#) et sous [Descriptifs des cours](#))

GA (Grand auditoire)

= 2^e étage (Breguet 1)

L'étudiant doit choisir une des matières ci-dessous en 2^e année :

- Aménagement du territoire (FLSH) (uniquement pour les 2^e année de Bachelor of Law)
- Anthropologie thématique : Les relations entre animaux humains et animaux non humains sous le regard de l'anthropologie (FLSH)
- Changements climatiques et sociétés (FLSH) (uniquement pour les 2^e année de Bachelor of Law)
- Droit comptable et comptabilité pour juristes (FD)
- Géographie économique (FLSH)
- Introduction à la science politique (FLSH)
- Introduction à la sociologie (FLSH)
- Introduction à la sociologie économique (FLSH)
- Introduction à l'économie politique (FSE)
- Introduction au Management (FSE)
- Visualisation des données (FSE)

SA = semestre d'automne

SP = semestre de printemps

* Cours bloc